

## COMITE DE PILOTAGE

### Evaluation 2020 de la mise en œuvre du CLS

#### Relevé de conclusions

---

Mardi 2 février 2021 - Saint-Denis-de-Pile

#### Présents :

**Adeline JANSENS** – Responsable adjointe du CIAS, Communauté de Communes du Fronsadais  
**Anaïs BURGUET** – Coordinatrice CISPD, Communauté de Communes du Pays Foyen  
**Vivianne CAGNATO** – Directrice du cabinet du Président, Département  
**Françoise CAMUT** – Déléguée communautaire, Communauté de Communes Grand Saint-Emilionnais  
**Claude CHAUSSEE** – Directrice adjointe, MSA  
**Laurent DUMAS** – Pharmacien, URPS Pharmaciens  
**Patrice EMARS** – Conseiller en développement territorial PTS du Libournais, Département  
**Marie-Pierre FLEURIER** – DGS, Communauté de Communes Grand Saint-Emilionnais  
**Vanessa FORTAGE** – Pilote, Plateforme Territoriale d'Appui 33 – antenne du Libournais  
**Sandrine HANNECART** – Chargée de projets et d'ingénierie en promotion de la santé, IREPSNA  
**Cécile HEMOUS** – Conseillère pédagogique IEN Libourne 1 et 2, Education Nationale  
**Natacha HERTEREAU** – Chargée de mission santé publique, Centre Hospitalier de Libourne  
**Laurine JANICOT** – Déléguée communautaire, Communauté de Communes du Fronsadais  
**Jean-Charles JOURDAN** – Directeur, PETR du Grand Libournais  
**Sébastien LABORDE** – Vice-Président Santé, PETR du Grand Libournais  
**Catherine LEMERCIER** – Directrice Adjointe, DD 33 – ARS  
**Manon LOISON** – Coordinatrice du CLS/CLSM, PETR du Grand Libournais  
**Marie-Pierre MAINIER** – Infirmière chargée de l'éducation à la santé, Education Nationale  
**Jacques Olivier NICOT** – Coordonnateur du CESCO ZAP du Libournais, Education Nationale

#### Excusés :

**Maylis BOYER-GIBAUD** – Responsable Pôle Animation territoriale et parcours de santé, DD 33 – ARS  
**Fabienne BRUN** – Médecin PMI, Ados, Adultes, Département  
**Delphine CONDOT** – Déléguée communautaire, Communauté de Communes Castillon-Pujols  
**Magali COURQUET** – Médecin PMI Référent Santé de Pôle du Libournais, Département  
**Maud DELAUNAY** – Directrice Action Sociale et Interventions Sociales, CARSAT  
**Jean DESMAISON** – Président, URPS Chirurgiens-Dentistes  
**Lionel LAFOND** – Vice-Président, URPS Masseurs-Kinésithérapeutes

**Méline LIZEE** – Chef de projet Développement territorial secteur Libournais, Département  
**Paul-Innocent MAOUALA-MAKATA** – Responsable Service accompagnement social partenariats, CPAM

**Brigitte MASDOUMIER** – Mission santé publique CIAS, Communauté d'Agglomération du Libournais  
**Hamel-Francis MEKACHERA** – Sous-préfet de l'arrondissement du Libournais

**Nadiège NECKER DE BARBEYRAC** – Inspectrice de l'Action Sanitaire et Sociale, Pôle Animation territoriale et parcours de santé, DD 33- ARS Nouvelle-Aquitaine

**Sabine XIMENES** – Responsable du Département, CPAM

### Ordre du jour :

- Bilan des mises en œuvre 2020.
- Perspectives de la coordination et arbitrages 2021.
- Priorités des signataires et nouvelles orientations à inscrire dans la stratégie du CLS.

### Documents joints au relevé de conclusion :

- Tableau d'évaluation de la mise en œuvre des actions du CLS en 2020.
- Support de présentation.

### En préambule

Le Président Sébastien LABORDE ouvre la séance en exposant les points suivants :

- **La crise sanitaire a eu pour effet de voir la suspension de 9 actions/chantiers en 2020**, soit près de la moitié des projets du programme du CLS dont la mise en œuvre était engagée.
- **Le programme d'actions 2021-2023 du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) a été approuvé en COPIL le 26/01/2021**. Malgré le contexte sanitaire, les travaux d'élaboration du programme d'actions du CLSM lancés en février 2020 ont pu se poursuivre tout au long de l'année.
- **La coordination du CLS a pu être mobilisée sur des missions annexes dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire** : coordination de la mise en place d'une filière d'approvisionnement en gel hydro alcoolique avec les 5 EPCI (à la demande du Sous-préfet), élaboration d'un guide ressources pour le territoire pendant le confinement, etc.
- **Le retardement des élections municipales en raison de la crise sanitaire a rallongé de façon conséquente la réinstallation des instances du PETR entre mi-mars et début octobre**.
- **A l'initiative du nouveau Président Jacques BREILLAT, le PETR s'est doté d'une nouvelle instance d'élus à travers la mise en place de Groupes projets thématiques dont un Groupe projet santé**. Cette instance joue un rôle prospectif afin d'éclairer les arbitrages politiques et d'orienter les activités du PETR.

Elle est composée des élus communautaires référents au CLS et en charge de l'action sociale et plus largement, des élus intéressés par les questions de santé. Le Groupe projet

santé a vocation à suivre la mise en œuvre du CLS et du CLSM et à être force de proposition pour mettre en place de nouvelles actions et développer une stratégie territoriale de santé.

- **Les travaux d'élaboration du budget 2021 du PETR sont en cours.** Des arbitrages pour le financement de certaines actions du CLS sont attendus lors du vote du budget prévu en mars 2021.

## Bilan des mises en œuvre 2020

Le tableau d'évaluation de la mise en œuvre du CLS en 2020 présente de façon exhaustive les avancées et les perspectives 2021 de chaque action et chantier de la programmation. Il a été choisi de présenter plus spécifiquement en COPIL 8 actions et chantiers ayant fait l'objet de réalisations significatives en 2020. Sont rapportés les observations qui ont pu être exprimés pour certains d'entre eux :

- **Structuration de la Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) de la Gironde et de l'antenne du Libournais (chantier n°1 piloté par l'ARS).**

La création au 1<sup>er</sup> janvier 2021 de l'Association Gironde Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) conduit à une période transitoire pour les personnels des antennes de la PTA 33 qui seront transférés à l'association au 1/09/2021. Une évolution des métiers est en cours puisque les gestionnaires de cas sont en train de se qualifier pour devenir coordonnateur de parcours.

- **Préfiguration de la mise en place du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) du Libournais (action n°3 portée par le Département).**

P. Emars présente le choix de gestion internalisée du CLIC de niveau 2 pour les personnes handicapées et de niveau 3 pour les personnes âgées. Le recrutement de deux travailleurs sociaux est en cours pour une mise en place effective du CLIC au 1/04/2021.

- **L'émergence d'un Projet Alimentaire de Territoire en Grand Libournais (chantier n°4 piloté par le PETR).**

J-C. Jourdan précise le calendrier de la démarche en cours d'élaboration du programme d'actions au 1<sup>er</sup> semestre 2021. Des ateliers territoriaux puis thématiques devront permettre d'aboutir à une feuille de route partagée par toutes les parties prenantes du territoire d'ici fin juin pour rentrer dans une phase de mise en œuvre au second semestre.

- **Le dispositif du sport sur ordonnance (action n°12 portée par la ville de Libourne).**

P. Emars informe que le Département, à travers la Conférence des Financeurs, soutien des associations qui proposent de l'Activité Physique Adaptée (APA) aux personnes âgées. Il existe un groupement d'employeurs APA à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine qui intervient sur le territoire (GE APA Santé Nutrition).

## Perspectives de la coordination et arbitrages 2021

**La coordination du CLS prévoit de soutenir la mise en œuvre de 5 actions inscrites au programme dont les réalisations ont été suspendues en raison de la crise sanitaire en 2020.**

On présente le projet de développer la prévention et le dépistage bucco-dentaire auprès des publics précaires, une action portée par l'URPS des Chirurgiens-Dentistes qui associerait les partenaires sociaux, de l'éducation, de la santé et de l'insertion. S. Hannecart émet un point de vigilance sur l'accompagnement à l'appareillage des personnes au-delà des actions de sensibilisation à la santé bucco-dentaire.

**5 actions/chantiers sont pilotés par le PETR du Grand Libournais, dont certains font appel à des arbitrages des signataires.**

On aborde plus particulièrement les chantiers relatifs à l'attractivité médicale pour favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé en prévoyant :

- de mettre en place une stratégie de marketing territorial suite à la réalisation du clip promotionnel « Exercer la médecine en Grand Libournais » ;
- d'étudier le développement de conditions d'exercice attractives sur le territoire ;
- d'accompagner et coordonner les équipements de santé structurants.

L. Dumas est porteur d'un projet de MSP à Saint-Seurin-sur-l'Isle, il précise qu'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) pourrait être réfléchi dans un second temps pour coordonner la mobilité de la patientèle entre les différents établissements de santé du territoire.

P. Emars explique que le Département travaille en interne sur la promotion du territoire de la Gironde avec le service de communication. Il rappelle par ailleurs l'accompagnement en ingénierie et financier du Département pour soutenir la création des équipements de santé. Une attention particulière est portée sur la coordination des professionnels libéraux avec les professionnels de santé du Département, rattachés à la Direction de la Promotion de la santé. Des partenariats avec les établissements de santé peuvent ainsi être étudiés en fonction des besoins de prise en charge des populations (exemple : 1<sup>ère</sup> convention signée avec la MSP de Bourg-sur-Gironde pour la mise en place d'une permanence d'un médecin PMI, mise en place d'actions de prévention ou intervention des professionnels du planning familial).

C. Chaussée informe que la MSA est en lien avec les facultés et a également engagé des actions de marketing territorial auprès des étudiants en médecine. Le Dr. Catherine Bolut travaille en partenariat avec l'ARS dans le cadre de la mise en œuvre des CPTS en milieu rural.

**Orientation n°1 : On convient de la mise en place d'un groupe de travail dédié à l'attractivité médicale en associant les signataires et les institutions partenaires du CLS concernés : collectivités, ARS Nouvelle-Aquitaine (interlocuteur : Patrice Dubreuil, Chef de projet Premiers recours à la DD 33), CPAM, MSA (interlocutrice : Dr. Catherine Bolut, Médecin chef), PTA 33 – antenne du Libournais, Département (interlocutrice : Mélinda Lizée, Chef de projet Développement territorial**

secteur Libournais), Région, URPS des Chirurgiens-Dentistes, des Pharmaciens, des Masseurs-Kinésithérapeutes et des Médecins Libéraux.

Une première réunion en visioconférence sera programmée courant mars/avril.

V. Fortage propose de s'appuyer sur les retours d'expérience de ses homologues pilotes d'antenne PTA en Gironde, certaines pouvant être associées aux démarches d'accompagnement de création de CPTS. Elle rappelle que dans ses missions premières, la PTA a vocation à soutenir les pratiques et les initiatives des professionnels de santé libéraux.

L. Dumas souligne en effet le rôle important des PTA. Il informe que l'URPS des Pharmaciens voit quelques dépôts de lettre d'intention de création de CPTS en Gironde. A ce jour, il confirme qu'il n'y en a pas encore sur le territoire du Grand Libournais. Pour autant, un projet d'émergence de CPTS est repéré sur le secteur Castillon-Pujols. Les professionnels de santé impliqués avaient notamment sollicités les services de la CPAM pour avoir une présentation du cahier des charges et des modalités de fonctionnement d'une CPTS en janvier 2020.

L. Dumas précise qu'un des principaux freins identifiés à la création d'une CPTS réside dans la définition du territoire concerné et la complexité à se coordonner sur un territoire relativement large selon une approche populationnelle telle que le cahier des charges le préconise.

On propose de statuer sur les orientations à donner à l'objectif intermédiaire portant sur « L'adaptation de l'habitat pour une meilleure santé ». Les questions liées à l'habitat, notamment sur le volet de l'insalubrité et du logement indigne relèvent de la compétence de l'Etat des EPCI et l'on s'interroge sur la plus-value d'aborder cette thématique dans le CLS.

P. Emars propose que le CLS puisse donner à voir et promouvoir ce qui existe sur le territoire. L'adaptation et la rénovation de l'habitat constituait notamment une des thématiques traitées lors du dernier Conseil de Territoire du Libournais (4/12/2020) dans le cadre de la démarche du PACTE de la Gironde.

Le Département est un des acteurs premier de l'habitat, la Direction Urbanisme et Habitat accompagne notamment les collectivités dans les mesures d'OPAH. La plateforme du SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie) visant à lutter contre les problèmes de précarité énergétique auprès des publics fragiles pourrait aussi être valorisée.

**Orientation n°2 : On acte que la coordination du CLS puisse promouvoir les dispositifs portés par les opérateurs locaux en matière d'amélioration de l'habitat** (exemple : diffusion des résultats des OPAH des collectivités en lien avec le Département).

### Priorités des signataires et nouvelles orientations à inscrire dans la stratégie

On précise que la consultation des partenaires et des élus dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire avait permis de mettre en lumière un certain nombre d'enjeux.

V. Fortage souligne le manque d'ingénierie sociale sur le territoire pour accompagner les personnes dans leurs démarches administratives et d'accès aux droits. Des initiatives existent mais ne permettent pas d'assurer un suivi au long cours des personnes entraînant des interruptions de prestations et des fermetures de droits et à termes des effets délétères sur l'accompagnement et la prise en charge des publics.

**Orientation n°3 : Il est convenu de concrétiser la réalisation des actions qui ont été suspendues en 2020 et reportées en 2021 en raison de la crise sanitaire.** De nouvelles orientations seront peut-être envisagées par la suite pour 2022.

Les Artigues-de-Lussac, le 22/02/2021

**Sébastien LABORDE**

Président du CLSM du Grand Libournais

Vice-Président Santé

Pôle Territorial du Grand Libournais

